

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Entraigues sur la Sorgue, le 08/02/2018

Althen-des-Paluds, Bédarrides, Caumont sur Durance, Châteauneuf de Gadagne, Fontaine de Vaucluse, Entraigues sur la Sorgue, Jonquerettes, Lagnes, Le Pontet, Le Thor, L'Isle-sur-la-Sorgue, Monteux, Pernes les Fontaines, Saint Saturnin lès Avignon, Vedène, Velleron, Saumane de Vaucluse, Sorgues,

Toutes ces communes réunies pour fêter les 20 ans du Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues et lancer le concours photo « Votre Sorgue au quotidien »

Mardi 6 février 2018, le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues a organisé une soirée pour fêter ses 20 ans et rendre hommge aux femmes et aux hommes qui se sont impliqués dans la gestion d'une rivière emblématique de Vaucluse : la Sorgue.

Entouré des Présidents des intercommunalités membres (Grand Avignon, Jean-Marc ROUBAUD, Communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, Pierre GONZALVES, Communauté de communes Les Sorgues du Comtat, Christian GROS, Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse, Gérard DAUDET), des Maires des communes de la plaine des Sorgues, des délégué(e)s du Comité syndical et de ses partenaires technique et financier (Etat, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Conseil départemental de Vaucluse), le Président du Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues, Guy MOUREAU, a retracé vingt année d'actions au service des Sorgues et présenté les projets pour l'avenir.

Cette soirée, organisée à l'Autre Scène à Vedène, a été l'occasion de faire témoigner d'anciens élus des syndicats des Sorgues aval (Jean-Claude DENIS), des Sorgues amont (Germain GIRAUD) et du Canal de Vaucluse (Alain CORTADE) qui se sont regroupés en 1998 pour créer le Syndicat Mixte du bassin des Sorques.

Monsieur Guy MOUREAU et les différents témoins ont évoqué l'historique de la création des Syndicats intercommunaux locaux puis du Syndicat mixte du Bassin des Sorgues : inondations récurrentes pénalisant très fortement l'activité agricole et engendrant des dommages importants aux biens publics et privés, apparition de la maladie du chancre coloré du platane (« un platane tous les 10 m sur les bords de Sorgue. Imaginez le travail! »), déshérence des rivières et absence d'entretien par les propriétaires riverains, nombreux ouvrages hydrauliques historiques à restaurer, nécessité de mettre en œuvre une gestion cohérente et solidaire des rivières de l'amont à l'aval...

Les nombreux invités ont pu découvrir au travers de vidéos, diaporamas photos et d'une exposition réalisée par les agents du Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues, la diversité des actions conduites depuis vingt ans : un schéma d'aménagement du bassin des Sorgues et du Canal de Vaucluse, deux contrats de rivière, la création et l'animation du Comité Local de la Sorgue Amont, abattage de près de 20 000 platanes

malades, travaux de restauration des berges et d'ouvrages hydrauliques, création de passes à poissons, mise à disposition de toutes les communes d'un système de prévision des risques hydrométéorologiques, animation du site Natura 2000 Les Sorgues et l'Auzon, préservation des bords de Sorgue au travers des documents d'urbanisme ou d'acquisitions foncières, animation du programme « Les Sorgues à l'école » à destination des scolaires...

Monsieur le Président, Guy MOUREAU a également souligné l'importance de la « solidarité des territoires mais aussi de la solidarité des gens qui vivent sur ce territoire » pour pouvoir gérer une « rivière qui vie, respire, parfois explose... La rivière pose donc la question du respect de sa propre vie de rivière... elle nous dit « respectez-moi et je vous respecterai»... écoutons la et respectons la tout simplement ».

Il a insisté sur le fait que le « Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues c'est aussi, et surtout, une équipe... d'élus, d'agents technique et administratif motivés et passionnés » et un syndicat de proximité « toutes les communes sont représentées. Nous voulons avancer avec elles. Nous le démontrons depuis 20 ans en étant à leurs côtés au quotidien ».

Monsieur le Président, Guy MOUREAU, a ensuite présenté les projets à venir dont notamment l'élaboration d'un 3^e Contrat de rivière, la signature de la 2^e Charte de la Sorgue amont, le recensement et la définition des systèmes d'endiguement vis-à-vis du risque inondation, la continuité écologique... sans compter les missions quotidiennes assurées par le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues.

Il a conclu son intervention en remerciant chaleureusement tous les élus du Comité syndical pour leur investissement à ses côtés. Il a également sincèrement remercié « l'ensemble des membres du syndicat et de ses partenaires pour leur soutien apporté durant ces vingt dernières années... et encore plus pour leur soutien pour les vingt prochaines années... au moins ! ».

Monsieur Laurent Bourdin, pour l'Agence de l'eau Rhône Méditerrannée Corse (délégation de Marseille), Monsieur Michel BISSIERE, Conseiller Régional, représentant le Président de la Région Provence Alpes Côte d'Azur, Monsieur Renaud MUSELIER, Monsieur Pierre GONZALVEZ, Vice-président du Conseil départemental de Vaucluse représenant le Président Maurice CHABERT et Thierry DEMARET, Secrétaire général de la Préfecture de Vaucluse, représentant Monsieur le Préfet, Jean-Christophe MORAUD, ont tous salué le travail accompli et souligné la pertinence du périmètre d'actions du Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues, le bassin versant.

A l'issue de la soirée, **Monsieur le Président a officiellement présenté le programme des manifestations** organisées par le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues sur l'année 2018 pour célébrer 20 ans d'actions sur le territoire au côté d'acteurs locaux impliqués dans la gestion des Sorgues (cf. programme joint).

Il a également annoncé le lancement d'un concours photo sur le thème « Votre Sorgue au quotidien » qui se déroulera jusqu'au 30 novembre 2018. Trois prix seront attribués : Le grand prix du jury, le prix spécial du jury et le prix jeunesse attribué aux moins de 16 ans. (Renseignement et inscription sur http://concoursphotos.lasorgue.fr/)

Contact presse: Anaïde CHASSAGNE – 04 90 83 68 25 / a.chassagne@laSorgue.com